

## LE TIGNET

# L'église rajeunit à vue d'œil

Un peu de démolition et le local qui a servi autrefois d'agence postale a disparu au profit d'un espace extérieur avec toit terrasse. Les travaux ont aussi permis de retrouver une fenêtre cachée et se compléteront par une pergola pour mettre le public à l'abri. C'est le plus visible du chantier de rénovation de l'église qui comprendra également en extérieur la mise hors-service de l'escalier aboutissant sur la départementale 13, « neutralisé » par la pose d'une jardinière et la création d'un dénivelé sur la route pour rattraper le niveau de l'entrée de l'édifice. Il sera rendu accessible aux personnes à mobilité réduite et verra la création d'un garde-corps.

À l'intérieur les travaux avancent loin du regard mais bon train. Le souhait de conserver la mezzanine dont l'accès sera réservé aux techni-



La mezzanine a déjà été consolidée, les alcôves dégagées et des espaces utilitaires aménagés, comme on a pu le constater lors de cette visite de chantier.

(Photos J.O.)

ciens œuvrant pour les manifestations a imposé qu'elle soit consolidée et le plancher refait. De même les deux alcôves sont-elles conservées tout

comme les jolies moulures existantes.

### Achèvement avant l'été

Dans la niche de gauche, il est prévu de réaliser une banquette arrondie sur le rocher initial. Il faut aussi rehausser le sol d'environ 40 cm pour être de plain-pied à l'entrée, réaliser les interventions de plomberie et d'électricité, carreler, chauffer, peindre et finir les espaces dédiés aux toilettes, au vestiaire et aux es-

paces de rangement ainsi que l'accès au clocher. Au programme enfin, la création de stationnements handicapés sur le parking de l'Oustaou proche. À l'issue de toutes ces interventions qui devraient s'achever fin juin avant le lancement de la saison estivale, ce nouveau lieu polyvalent pourra accueillir environ 80 personnes et développer la vocation culturelle qui a présidé au choix de cette réhabilitation.

J.O.

## Un peu d'histoire

Après avoir vécu sous le joug de l'occupation romaine, terrorisés par les invasions barbares, dévastés par la peste, les habitants construisirent leur église en 1754. Puis, en 1790, alors que le petit hameau dépendait encore de la Seigneurie de Cabris, les habitants revendiquèrent leur indépendance et créèrent alors une commune à part entière: Le Tignet. La population connue en

1793 était alors de 151 habitants. Au fil du temps et après avoir eu pendant longtemps uniquement de légères fluctuations, elle a atteint 1123 âmes en 1982 avant de connaître une poussée démographique importante et de compter 3000 habitants au début des années 2000. Un essor plus modéré jusqu'à nos jours lui a fait atteindre 3311 habitants en

2015, selon les statistiques de l'INSEE et cela reste la tendance d'évolution de la population actuelle qui sera réévaluée à l'issue du recensement en cours.

### Nouvelle église au Val

C'est en 2003 que compte tenu de la démographie du moment l'Évêché a fait édifier au Val la nouvelle église de Saint-Jean-Cassien. L'église historique d'une architecture simple, mais

pleine de charme, où se sont déroulées de nombreuses cérémonies familiales et à laquelle les Tignétans restent attachés, fut ensuite désacralisée. Dès 2012, les élus ont engagé une réflexion sur le devenir de ce patrimoine local, décidant de la réhabiliter pour lui donner une nouvelle vocation pour en faire un bâtiment recevant du public lors de manifestations culturelles diverses.

## D'où viennent les financements

■ **Région et Département.**- Les travaux qui représentent un investissement prévu de 400 000€ HT ont bénéficié de 62 % de subventions allouées par le conseil régional (171 000€) et le conseil départemental (77 000€).

■ **Commune.**- La part communale se monte donc à 48 % du coût, soit 152 000€, duquel il faudra aussi déduire une bonne partie de la taxe sur la valeur ajoutée qui lui sera reversée.

■ **Les donateurs.**- Elle a aussi choisi de lancer un appel aux dons, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, un organisme national privé visant à promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine des régions de France.

### Comment ça fonctionne ?

Les Tignétans, mais aussi tous ceux qui sont concernés par les actions de restauration patrimoniale, peuvent apporter une participation leur ouvrant des avantages fiscaux.

● **Les particuliers** bénéficient d'une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 60 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ou d'une réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000€.

● **Les entreprises** bénéficient d'une réduction d'impôt de 60 % dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

- Dans tous les cas un reçu fiscal est délivré.
- Si les souscriptions atteignent un certain montant, la Fondation apporte une subvention complémentaire.
- Les dons peuvent se faire par chèque à l'ordre de Fondation du Patrimoine - église du Tignet - adressé à la Fondation du Patrimoine 20, Bd. Carabacel CS 11259 06005 Nice Cedex 1. Ou en ligne sur le site sécurisé [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)



À l'issue des travaux, le clocher continuera à égrener les heures.

## En bref

### CABRIS

**Association des Amis du docteur Belletrud: AG reportée le 9 mars**  
Compte tenu des conditions climatiques exceptionnelles, l'assemblée générale de l'Association des Amis du docteur Belletrud qui était prévue initialement ce vendredi 2 mars est annulée. Elle est

reportée au 9 mars prochain, à 18 h, en mairie, salle des mariages.

### LE TIGNET

**Accueil pour les proches et les patients atteints de la maladie d'Alzheimer**  
Un accueil pour les proches et les patients atteints de la maladie

d'Alzheimer est organisé tous les deuxièmes mardis de chaque mois, à la maison des associations (Oustaou au village haut). Accueil par des bénévoles formés, atelier mémoire pour les aidés animé par une psychologue, activités thérapeutiques non médicamenteuses, groupe de parole pour les aidants. Le

dispositif est gratuit et géré par l'association France Alzheimer 06. Renseignements au 04.93.52.62.00.

### SAINT-CÉZAIRE-SUR-SIAGNE

**Cours de guitare**  
Des cours de guitare sont proposés par l'association

L'Atelier Musique. Pour les inscriptions: contacter Fred au 06.73.56.40.23. [www.latelierclub.fr](http://www.latelierclub.fr)

### PEYMEINADE

**Lundi du maire le 5 mars**  
La réunion du maire se déroulera le lundi 5 mars, à 18 h, en salle des mariages de l'hôtel de ville.